

FONDS DE SOUTIEN FINANCIER À LA RÉUSSITE 2018-2019

Programmes de maîtrise en théologie

- ① Nom : _____
- ② Adresse : _____
Code postal : _____ ③ N° de téléphone : _____
- ④ Date de naissance : _____ ⑤ N° d'assurance sociale : _____
- Pour les étudiants étrangers :** ➤ Indiquer le pays d'origine : _____
➤ Joindre photocopie du permis d'études
- ⑥ N° d'identification (NI) à l'Université : _____
- ⑦ Session de la première inscription au programme : _____
- ⑧ Nom du directeur ou de la directrice de recherche : _____

CONDITIONS

J'ai pris connaissance des critères d'attribution du soutien financier indiqués au verso de cette fiche et je demande une bourse d'une valeur de _____ \$ puisque :

- 500 \$ Je me suis inscrit à temps complet à la première session.
- 500 \$ Je me suis inscrit à temps complet et j'ai obtenu l'acceptation de mon projet de mémoire ou d'essai au plus tard au terme du 7^e mois suivant ma 1^{re} inscription dans le programme.
- 500 \$ J'ai fait le dépôt initial de mon mémoire ou j'ai remis mon essai avant la fin de la 6^e session où j'étais inscriptible au programme.
- \$ Je demande de l'aide pour la présentation d'une communication orale ou d'une affiche à un congrès ou un colloque (à présenter avant la tenue de l'événement).

SIGNATURES

Directeur de recherche : _____ Date : _____

Directeur de programme : _____ Date : _____

Étudiant : _____ Date : _____

Prière de rencontrer la personne affectée à l'administration à la Faculté (FAS-848) pour adhérer au système de dépôt direct de ces montants dans votre compte bancaire, ce qui éliminera tout risque d'« égarement » postal. De plus, pour les étudiants étrangers, prière d'apporter votre permis d'études lorsque vous allez porter votre formulaire à l'agente de gestion des études au local FAS-812.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU SOUTIEN FINANCIER

- A. Remettre le document complété et signé (par le directeur de recherche et le directeur de programme) à madame Céline Duval, agente de gestion des études (FAS-812). Pour les étudiants étrangers, prière d'apporter votre permis d'études également.**

Le *Fonds de soutien financier à la réussite* est mis à la disposition de chaque étudiant inscrit à une maîtrise en théologie. La totalité de la somme sera décaissée au fur et à mesure que l'étudiant franchira avec succès, et suivant un calendrier déterminé, les différentes étapes de son parcours le conduisant à la réussite de son projet d'étude.

B. Étapes du *Plan de soutien financier à la réussite* pour le programme de maîtrise en théologie

1. Bourse d'admission de 500 \$ (inscription à temps complet requise).
2. Bourse de 500 \$ lors de l'acceptation du projet de mémoire ou d'essai, au plus tard au terme du 7^e mois suivant la première inscription dans le programme.
3. Bourse de 500 \$ au moment du dépôt initial du mémoire ou de la remise de l'essai avant la fin de la 6^e session inscriptible.

À même le Fonds, un montant maximum de 2000 \$ par année est consacré au soutien financier des étudiants qui présentent des communications dans le cadre de colloques ou de congrès scientifiques. Ce montant est réparti en fonction des demandes, qui doivent être adressées au responsable des études avant l'engagement des dépenses. Ce montant doit servir à rembourser celles-ci jusqu'à un maximum de 500 \$ ou selon la disponibilité des fonds.

Les étudiants à la maîtrise peuvent également soumettre leur candidature aux bourses d'excellence attribuées par concours par la Faculté ou par des organismes extérieurs et aux postes d'assistantat d'enseignement et de recherche qui sont régulièrement affichés. Il leur appartient de faire les démarches requises.